



Le rôle des syndicats : Défendre le collectif

Édito du président

Au Syndicat de Champlain, les communications sont l'un des vecteurs de notre mouvement. Chaque jour, nous cherchons les meilleurs moyens d'être transparents dans nos actions et de vous tenir pleinement informés. Aujourd'hui, je consacre cet éditorial à cette même quête de transparence, car dans le contexte sociopolitique actuel, certaines décisions gouvernementales risquent d'avoir un impact direct sur nos droits collectifs et sur le rôle même des organisations syndicales.

C'est pourquoi, au cours des derniers jours, nous avons fait parvenir aux médias une lettre d'opinion que j'ai signée pour dénoncer les intentions du gouvernement Legault de s'en prendre, une fois de plus, aux organisations syndicales du Québec.

En réponse au PL100, au PL89 et à la réforme du régime syndical, nous affirmons sans détour dans cette lettre que :

« Les syndicats représentent un contre-pouvoir important, une voix démocratique accessible à toutes et à tous. Ils doivent pouvoir agir librement partout où les intérêts des membres et du bien commun sont en jeu, sans entraves politiques

dictées par un gouvernement plus soucieux de ses intérêts électoralistes que du bien commun. »

Cette prise de parole publique vise à rappeler à la CAQ et à l'ensemble de la population québécoise que le syndicalisme ne sert pas uniquement à négocier des conventions collectives. Le syndicalisme joue un rôle essentiel dans l'avancement de l'ensemble des causes sociales. Pour n'en nommer que quelques-unes : l'égalité entre les femmes et les hommes, la défense des minorités, l'accès à une éducation publique de qualité, la lutte contre la pauvreté et celle contre les changements climatiques. Dans les faits, c'est justement ce rôle que le gouvernement tente aujourd'hui d'amputer en cherchant à limiter la manière dont les syndicats peuvent utiliser leurs fonds et en les muselant de manière à empêcher leur participation aux débats publics pour faire avancer de nombreuses causes sociales.

Samedi dernier a eu lieu la Marche mondiale des femmes. En marchant avec les milliers de personnes réunies à Québec, une réflexion m'est apparue : les avancées obtenues par les travailleuses

n'auraient jamais été possibles sans le mouvement syndical. C'est le fruit de décennies de mobilisation pour une société plus juste, plus équitable, plus humaine qui a permis ces petites victoires dans ce long combat qui est loin d'être terminé...

Et pourtant, la réforme que nous impose la CAQ, nous ramène en arrière, alors même que la lutte pour la justice sociale reste à poursuivre, autant au Québec qu'ailleurs. Dans le brouhaha de la marche, une autre idée s'est imposée. Je me suis rappelé que lors du dernier congrès du Syndicat de Champlain, le thème qui avait été choisi était : « Protéger nos acquis, cultiver l'avenir ».

C'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui : nous protégeons les droits démocratiques de la population tout en défendant la place du collectif dans un Québec où le gouvernement semble préférer l'individualisme à la solidarité.

J'insiste : un gouvernement qui a réellement à cœur le bien-être des travailleuses, des travailleurs et, plus largement, de l'ensemble de la population n'a rien à craindre des syndicats. Mais lorsqu'un gouvernement cherche à en réduire la portée d'action, c'est qu'il redoute la force de ce collectif. Il peut bien prétendre qu'il n'agit pas « contre les syndicats, mais bien pour les syndiqué(e)s » s'il veut jouer avec les mots. Il aurait plutôt avantage à ne pas oublier que les syndicats, ce sont les syndiqués !

Rappelons-le-lui avec détermination ! Rappelons-lui aussi que nous continuerons à protéger les acquis sociétaux et à cultiver l'avenir des Québécoises et des Québécois !

Jean-François Guilbault

Président du Syndicat de Champlain

Québec, samedi 18 octobre 2025





Ma plus belle histoire – Édition 2025-2026

Le populaire concours d'écriture *Ma plus belle histoire* est de retour pour une 23^e année! Ce bel outil de valorisation existe grâce à des enseignant(e)s passionné(e)s qui œuvrent à la formation générale aux adultes et qui contribuent à éduquer et à instruire les citoyens de demain.

Organisé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) en collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le concours s'adresse à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes (alphabétisation, francisation, présecondaire, insertion, etc.).

Comme le pouvoir de l'écriture n'a pas de limite et qu'il est bénéfique autant pour l'écrivain que le lecteur, encouragez vos étudiantes et étudiants à produire une création littéraire fictive ou autobiographique à soumettre au concours! Soyez ces AS, adultes significatifs, qui les accompagneront et les soutiendront à travers leur processus de rédaction!

Comment s'inscrire ?

Vous avez reçu, en septembre, par le courrier syndical, la documentation (affiches, dépliants et signets) contenant les renseignements importants pour les modalités du concours. Toute cette documentation est également disponible en ligne sur notre [site](#).

Remplissez le formulaire d'inscription sur la page du concours à l'adresse fse.lacsq.org/valorisation-de-la-profession-enseignante/mpbh/, au plus tard le **5 décembre**. Le formulaire doit être dûment rempli par l'enseignante ou l'enseignant qui devra également joindre le fichier du texte de l'élève dans la même opération. L'élève doit rédiger un texte de 500 à 1 000 mots sous la forme qu'il désire (poème, fable, nouvelle, récit, autobiographie...).

Après un processus de sélection rigoureux, le concours culmine avec la publication d'un recueil contenant les 50 meilleurs textes reçus. Bonne chance à vos élèves!

Prochaines formations à mettre à l'agenda



1 – Formations de la FPSS pour le personnel de soutien scolaire (En virtuel)

- Formation **RREGOP 101** sur le Régime de retraite : le mardi 28 octobre à 19 h.

[Inscription obligatoire](#) auprès de la FPSS avant le 27 octobre à midi.

- Formation **Assurance 101** sur le Régime d'assurance collective : le mercredi 5 novembre 19 h.

[Inscription obligatoire](#) auprès de la FPSS avant le 3 novembre à midi.

2 – Formations pour les enseignants à statut précaire (En présentiel)

Il y sera question des droits des personnes à statut précaire, des listes de priorités d'emploi, de l'évaluation, de la tâche, des champs d'enseignement, des types de contrats, du salaire, des droits sociaux, de la structure syndicale, etc.

- Le lundi 3 novembre à 17 h au bureau de Salaberry-de-Valleyfield pour les membres du CSSVT
- Le lundi 10 novembre à 16 h 30 au bureau de Saint-Hubert pour les membres du CSSMV

L'inscription en ligne est obligatoire à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « [Inscriptions](#) ».

3 - Rencontre d'information sur les droits parentaux (En virtuel)

Pour les futurs ou nouveaux parents. Un conseiller à la sécurité sociale de la CSQ y abordera les droits en regard

de la convention collective ainsi que le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

- Pour le personnel enseignant :** Le jeudi 6 novembre 2025 à 16 h 30.

L'inscription en ligne est obligatoire à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « [Inscriptions](#) ».

- Pour le personnel de soutien :** Le mardi 20 janvier 2026 à 19 h (organisée par la FPSS).

Une inscription auprès de la FPSS sera obligatoire et le lien vers le formulaire vous sera acheminé par courriel lorsqu'il sera disponible. Surveillez nos publications.

4 – Plan intégré de formation de premier niveau (PIF 1) (En présentiel)

Pour les personnes déléguées du personnel de soutien et du personnel enseignant, ayant deux ans et moins d'expérience syndicale. La formation touchera principalement des éléments de la convention collective de même que la santé et la sécurité du travail.

- Le mardi 25 novembre 2025 et le mercredi 26 novembre au bureau de Saint-Hubert (*le participant a l'obligation d'assister aux deux journées de la formation*).

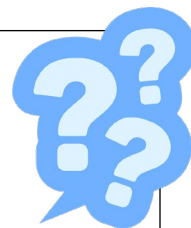
Pour signifier votre intention d'y participer, remplissez le formulaire prévu à cet effet sur notre site Internet en cliquant sur l'onglet « [Inscriptions](#) », au plus tard le 14 novembre.

Saviez-vous que ?

Saviez-vous qu'un registre sur la présence d'amiante est disponible dans votre établissement et que votre direction en détient une copie ? Ce document indique les zones où des matériaux contenant de l'amiante ont été identifiés.

Si des travaux sont en cours dans votre milieu et que vous vous questionnez sur la présence d'amiante, nous vous invitons à demander à votre supérieur immédiat de consulter ce registre. En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat pour obtenir de l'information ou du soutien.

Par ailleurs, si une zone est fermée et affiche une interdiction d'accès pour cause d'amiante, il est **essentiel** de respecter cette consigne. Ces mesures visent à protéger votre santé et votre sécurité.





Objet : La pauvreté et les femmes

Geneviève en lettre attachée

Avertissement : Le texte qui suit comporte des propos qui peuvent ne pas convenir aux âmes sensibles. Prière d'ouvrir vos horizons. (Sources sur notre site Internet)

La semaine dernière, le Réseau de l'action féministe a mis en lumière un thème aussi crucial que bouleversant : la pauvreté et les femmes. Les présentations auxquelles nous avons assisté nous ont confrontées à une réalité brutale, presque insoutenable. J'ai été profondément ébranlée. Indignée. Parce qu'en 2025, il est inacceptable que les femmes soient encore aussi massivement désavantagées, discriminées, fragilisées.

J'étais outrée de constater que, malgré les décennies de luttes féministes, malgré les avancées arrachées, rien n'est acquis. Les maigres victoires sont précaires, constamment menacées. Elles ne tiennent que grâce à la persévérance de groupes et d'organismes qui refusent de baisser les bras. Mais cette lutte, soyons honnêtes, **ne devrait même plus avoir lieu. Réveillons-nous, bon sang !**

La pensée indifférente et le discours trompeur nous répètent que l'égalité est atteinte, que les droits des femmes sont garantis, que la bataille est derrière nous. Mais c'est faux. Ce manque d'intérêt ou cette croyance anesthésie les consciences, nourrit l'indifférence et permet aux injustices de perdurer. Il faut ouvrir les yeux : les inégalités socioéconomiques fondées sur le genre sont toujours là. Elles sont systémiques. Elles sont violentes. Et elles sont inacceptables.

Alors aujourd'hui, je m'adresse à la femme en toi. Mais aussi à celles que tu aimes. À celles que tu élèves. À celles que tu voisines. Passe le message : **ta valeur est immense. Elle mérite d'être reconnue. Elle exige le respect.** Et pour que tu n'en doutes jamais, voici quelques faits qu'aucun ne devrait plus ignorer.

Encore aujourd'hui, les femmes gagnent moins que les hommes. Et si tu es une femme issue de l'immigration et des minorités visibles, l'écart est encore plus grand. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois au salaire minimum. Pourtant, pour simplement sortir de la pauvreté, il est nécessaire de gagner au moins 20\$ de l'heure. Et ce n'est même pas pour vivre dans le confort : juste pour garder la tête hors de l'eau, pour payer un logement, se nourrir, s'habiller. Alors, après une vie à travailler fort, souvent dans des emplois précaires, moins valorisés, moins bien payés que ceux de ton frère, ton conjoint ou ton voisin, ta retraite sera tout sauf dorée.

Et ce n'est pas seulement une question de salaire. C'est aussi l'impossibilité d'épargner. Parce que tu as des dettes. Parce que le système ne reconnaît pas ton diplôme. Parce que tu paies une taxe rose sans même t'en rendre compte. Parce que tu t'occupes de tout le monde — enfants, parents, conjoint — pour que personne ne manque de rien et parce que tu te sens responsable de leur bonheur. Parce que tu sacrifies ta journée de travail (étant souvent la moins payée du ménage) quand un enfant est malade. Parce que si ce n'est pas toi qui le fait, personne ne s'en chargera.

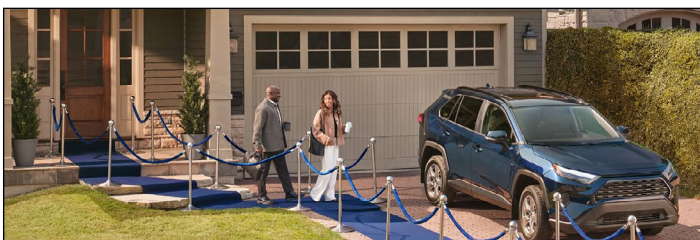
Et pendant ce temps, tu encaisses. Les émotions des autres. La pression de performance. Le stress. Les silences. Les injustices. Tu ravales tes larmes. Tu caches ta honte. Tu portes seule le poids de la violence, visible ou non.

Certaines femmes ont un parcours plus doux. Mais pour (trop !) d'autres, la précarité est une compagne de route. Invisible, mais bien réelle. Or, aucune n'échappe à ce piège. **Cet appauvrissement des femmes n'est pas une coïncidence. C'est un système. Et il faut le démanteler.** Alors non, ce n'est pas le moment de relâcher la vigilance. C'est le moment de se lever. De parler. D'agir. Pour que plus jamais une femme ne soit condamnée à la pauvreté simplement parce qu'elle est une femme.

Levée du réseau. J'ai la gorge serrée. Je pense à mes deux filles.

Geneviève Bourbeau

Coordonnatrice



laPersonnelle

**Obtenez des tarifs de groupe avantageux
en assurance auto, habitation et entreprise**



En savoir plus

Ne laissez pas sécher votre pâte à modeler

Travailler en éducation nous amène souvent à observer, analyser et tirer certains constats. Parfois, ces derniers sont vérifiables; d'autres fois, ils relèvent simplement de l'évidence. De ces réflexions naissent parfois des théories, tantôt cocasses, tantôt étonnamment réalistes. Il y a quelques années, j'ai d'ailleurs élaboré ma propre théorie sociologique, que j'ai modestement appelée «la théorie de la pâte à modeler». La voici (attention, rien de scientifique ici!):

Chaque être humain naît avec sa personnalité et son bagage génétique. Au début de sa vie scolaire, il est semblable à un pot neuf de pâte à modeler: malléable, curieux, ouvert. Peu à peu, ses environnements familial, social et scolaire le façonnent. Il pourra toujours évoluer, mais les bases sont jetées. Et, comme la pâte à modeler, le temps finira par le figer dans une forme plus stable – mise à part lors de grands bouleversements qui apporteront un peu d'eau et permettront un certain remodelage.

La société, elle aussi, se comporte de manière similaire. Elle se construit, s'organise, se structure, puis tend à se rigidifier. Ce n'est souvent qu'à la suite d'un événement marquant qu'elle se remet en question. Sans adaptation, elle se fissure et perd de sa cohérence.

La structure syndicale n'échappe pas à cette logique. Celles et ceux qui y travaillent le voient bien: la mobilisation s'essouffle, les salles se vident, l'intérêt diminue. Le modèle doit être repensé.

La démobilisation des travailleurs face à la défense de leurs droits collectifs est difficile à ignorer. Même la longue liste des acquis syndicaux – du congé de maternité dans les années 1970 à l'équité salariale des années 1990, jusqu'au congé parental pour les hommes dans les années 2000 – ne suffit plus à rallumer la flamme. Pire encore, la menace de perdre ces acquis n'éveille guère plus de regain.

Conscientes de cette réalité, les principales organisations syndicales ont lancé, l'an dernier, les États généraux du syndicalisme. Les objectifs: comprendre les

causes de ce désengagement et réfléchir collectivement à l'avenir du mouvement syndical. Un vaste sondage a d'ailleurs été déployé pour recueillir l'avis de tous les travailleurs syndiqués. Reste à espérer que la majorité se sente interpellée...

Pour participer à cette démarche, le Syndicat de Champlain a réuni, le 3 octobre dernier, les membres de ses comités de vie syndicale et de son conseil d'administration pour une journée de réflexion et de débats. Dès le départ, une consigne claire a été donnée: tout peut être dit. L'objectif n'était pas d'entendre des discours convenus, mais de faire émerger les constats réels du terrain et de nouvelles idées.

La journée s'est articulée autour de trois grands thèmes.

1. Le syndicalisme québécois dans la société

Les échanges ont rapidement mis en lumière la difficulté du mouvement syndical à occuper une place positive dans l'espace public. Certains participants ont souligné que les mouvements de droite semblent mieux se faire entendre, car ils n'ont pas à défendre toutes les causes sociales. Alors que les syndicats, eux, cherchent l'unité dans la diversité, ce qui complique leur message.

2. Le rôle politique des syndicats

Le deuxième thème portait sur l'action politique et la relation entre syndicats et État. Comme l'a dit un participant: «On ne naît pas avec des valeurs syndicales, elles se développent... ou pas.» Une phrase qui résume bien le défi d'éducation politique auquel nos organisations font face.

Cette discussion, menée dans un climat d'écoute et de respect, a aussi ouvert la porte à un débat sur le financement des écoles privées et la persistance d'un système à trois vitesses. La frustration exprimée par plusieurs est bien fondée: on paie toujours plus, mais on reçoit souvent moins, et ce, dans l'ensemble de nos services publics.

3. La représentativité et le sentiment d'appartenance

Enfin, les personnes présentes ont abordé la question du sentiment d'appartenance. Tous s'entendaient sur un point: la transparence et la rapidité de communication renforcent la confiance envers l'organisation. Une information claire et complète, transmise au bon moment, nourrit l'engagement.

À ce chapitre, nos bons coups ont été félicités: notre plateforme de votation lors des assemblées, le délai accordé pour voter et l'envoi par courriel des informations sont appréciés. Ces pratiques ont répondu à un réel besoin et devraient être encouragées partout.

Si vous souhaitez, vous aussi, faire entendre votre voix, le sondage des États généraux du syndicalisme demeure accessible jusqu'au **2 novembre 2025**. Parce qu'au-delà des débats et des théories, nous partageons le même objectif: améliorer nos conditions de travail et préserver notre capacité collective d'agir.

Ne laissons pas notre pâte à modeler sécher.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

